# Procédure d’inscription en MP

Rappel des langues qu’il est possible d’étudier en MP au lycée Michelet

* LV1 Anglais ou Allemand
* LV2 Anglais ou Allemand ou Espagnol

**La phase 1** : elle ne s’adresse qu’aux élèves issus de la première année de CPGE

Le dossier de candidature doit comporter :

* Les notes du bac (copie de la collante).
* Les bulletins de première année (la mention admis en 2ème année doit être stipulée).
* Une lettre de motivation pour intégrer le lycée Michelet.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Candidats | Professeurs | Secrétariat |
| Jusqu’au 4 juillet minuit | Les candidats envoient la totalité des pièces du dossier de candidature décrites ci-dessus à l’adresse suivante :mpsi\_michelet@ac-versailles.fr |  |  |
| Du 5 au 7 juillet |  | Les professeurs de CPGE étudient les candidatures. |  |
| Entre le 8 au 12 juillet |  |  | Le secrétariat du lycée répond par mail aux candidats: envoi d’un dossier administratif ou d’une réponse négative. |

**La phase 2** : elle ne s’adresse qu’aux élèves issus de la première année de CPGE retardataires et à ceux qui redoublent leur deuxième année.

Le dossier de candidature doit comporter :

* Les notes du bac (copie de la collante).
* Les bulletins de première année (et ceux de deuxième année si les élèves redoublent).
* Une lettre de motivation pour intégrer le lycée Michelet.
* Les résultats écrits et oraux aux concours si les élèves redoublent.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Candidats | Professeurs | Secrétariat |
| Jusqu’au 24 août minuit | Les candidats envoient la totalité des pièces du dossier de candidature à l’adresse suivante :mpsi\_michelet@ac-versailles.fr |  |  |
| Du 24 au 26 août |  | Les professeurs de CPGE étudient les candidatures. |  |
| Du 29 au 31 août |  |  | Le secrétariat du lycée répond par mail aux candidats: envoi d’un dossier administratif ou d’une réponse négative. |